

SOUTENEZ L'EPAL, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

2023

VOTRE SOUTIEN PERMETTRA



L'acquisition d'un nouvel outil
de diagnostic automobile



Le renouvellement de matériel
à l'atelier



L'équipement de nos espaces
de formation



NOTRE FORMATION

L'EPAL accueille, qualifie, et accompagne des jeunes de 15 à 18 ans vers les métiers de la mécanique automobile, à travers une pédagogie du « Faire pour Apprendre ».

À l'EPAL, les jeunes passent 2/3 de leur temps sur des véhicules clients, encadrés par des maîtres professionnels.

POURQUOI ?

NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

85 jeunes

accompagnés
depuis 2017

Une école ouverte à
tous les jeunes dès

15 ans

90%

de réussite à
l'examen du CAP



NOUS VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



AVRIL

Je déclare le solde de ma taxe
d'apprentissage en ligne via la DSN

5 OU 15 MAI

Je suis prélevé(e) du solde de la taxe
d'apprentissage par l'URSSAF

**DU 25 MAI
AU 7 SEPT**

Je me connecte sur la plate-
forme SOLTéA et **JE DÉSIGNE
L'EPAL** comme bénéficiaire
du solde de la taxe.

**À COMPTER
DU 15 JUILLET**

Versement des fonds à l'EPAL.



UAI : 0624474B
SIRET : 81530696400025



CONTACT

Pierre Dusart - Directeur
pierre.dusart@epal62.fr
06 42 96 09 68